3e vague de libéralisation du parc social!

vendredi 5 février 2021



COMMUNIQUE DE PRESSE

Confédération Nationale du Logement

E. Wargon acte la 3e vague de libéralisation du parc social!

Les dernières annonces de la ministre, sous un vernis social, dessinent la 3e vague d'un changement de modèle du parc social en France. En effet depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017, une stratégie d'orientation du parc social vers un modèle résiduel a été mise en place. Après la RLS et la loi Elan, voici maintenant les annonces d'une ministre appuyée par 3 rapports qui stigmatisent les habitants des HLM.

En marge de la présentation du rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur la situation du mal-logement en France, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée en charge du Logement, a affiché clairement les orientations qu'elle souhaite donner à la politique du logement social en France ainsi que les réponses immédiates qu'elle entend apporter

à la crise.

Concernant l'urgence de la crise, la ministre a annoncé une prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 1er juin 2021, comme ce fut le cas pour l'année 2020. C'est une bonne décision mais qui est insuffisante au regard de l'ampleur des ravages socio-économiques qui touchent de très nombreux ménages, actuellement en situation d'impayés de loyers. Nous demandons que l'année 2021 soit déclarée année « zéro expulsion ».

Sur la politique du long terme, la ministre a annoncé un objectif de 125 000 constructions par an d'ici la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron. Si nous saluons cette annonce, deux interrogations demeurent. Alors que nous avons 2 millions de ménages en attente d'un logement social, la Confédération National du Logement estime qu'il faudrait produire 250 000 logements sociaux par an pour arriver à éradiquer cette situation. Ensuite, sur la question du financement, Emmanuelle Wargon a évoqué une participation de l'Etat, sans jamais en donner le montant. Depuis son arrivée au pouvoir E. Macron a continué la politique de son prédécesseur concernant la quasi-disparition de l'aide à la pierre. La CNL souhaite un retour massif de l'aide à la pierre afin de permettre d'engager immédiatement un plan de construction ambitieux, tout en assurant un loyer de sortie accessible au plus grand nombre. Axe majeur de la réduction des inégalités, de l'aménagement du territoire et de la lutte contre le réchauffement climatique, la politique du logement social en France doit bénéficier d'investissements massifs de l'Etat et ne pas uniquement compter sur l'argent des salariés via la ponction de la trésorerie d'Action Logement.

En parallèle de ces annonces, la CNL note que plusieurs rapports ont été rédigés concomitamment par des députés à la demande de la ministre. Cela ne doit rien au hasard. Au regard de leur contenu, nous considérons que ceux-ci, sous un vernis social, remettent en cause la philosophie même du logement social, aussi bien sur son financement que sur son accessibilité. Derrière les mots d'Emmanuel Wargon se cache une volonté, celle d'acter la privatisation de notre parc social pour le livrer aux intérêts des financiers. Nous assistons à la mise en place d'un véritable Monopoly dont l'objectif est de réserver les HLM aux plus pauvres apéalisés.

Plus que jamais, face à une crise majeure qui interroge notre modèle social, nous avons besoin d'un logement social accessible à tous, quel que soit ses revenus. La CNL sera aux côtés des habitantes et des habitants pour que le droit au logement, qui est un droit fondamental, soit garanti à tous, et pour tous, par un service public.